

Accompagnement durant une immersion lors d'un arrêt de travail

Vous accompagner pour préparer la reprise au poste de votre salarié en arrêt

Mise à jour en janvier 2023

OBJECTIF

> Vérifier la possibilité de retour en emploi en accompagnant les travailleurs handicapés en arrêt maladie afin qu'ils puissent réaliser des immersions de manière progressive sur leur poste ou un nouveau poste au sein de leur entreprise, en amont de la reprise du travail.

CONTENU

- Évaluation des compétences pour le poste.
- Identification des compétences à acquérir.
- Identification de formation et ingénierie du financement de formation.
- Accompagnement à la mise en place du plan de tutorat ou de compagnonnage.
- Identification des atouts et freins liés au handicap.
- Identification des moyens de compensation liés au handicap.
- Formalisation d'un plan d'action et de préconisations en fin d'accompagnement.
- Adaptation du rythme d'immersion durant toute la durée de l'accompagnement.



PUBLIC

Salariés d'une entreprise sous accord n'ayant pas atteint son taux de 6 % de travailleurs handicapés, et les salariés sous régime MSA en arrêt maladie.

MÉTHODES MOBILISÉES

- Bilan d'initialisation au démarrage de l'accompagnement avec l'ensemble des acteurs.
- Échanges toutes les semaines.
- 160 heures d'immersion sur le poste ou les postes identifiés.
- Observations sur le poste.
- Échanges réguliers avec les tuteurs.
- Échange avec le médecin du travail.
- Bilan intermédiaire en milieu d'accompagnement avec l'ensemble des acteurs.
- Bilan final pour clôturer
 l'accompagnement avec l'ensemble des acteurs.

MODALITÉS



DURÉE

4 mois



MODALITÉ D'ACCÈS

Financement possible par l'entreprise ou une action sociale.



MODALITÉ D'ÉVALUATION

Synthèse indiquant le plan d'action et les préconisations.



TARIF

Nous consulter.



ACCESSIBILITÉ

Tous nos lieux d'accueil sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Nos prestations sont adaptées à toutes les typologies de handicap.



TAUX DE SATISFACTION

Nouvelle action, non évaluée à ce jour.

CONTACT

info@aptima-rh.fr www.aptima-rh.fr